



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 22 novembre 2014

LE GOUVERNEUR CUOMO PRESENTE LA PREPARATION AUX INONDATIONS DANS L'OUEST DE L'ETAT DE NEW YORK

Le Centre des Opérations d'Urgence de l'Etat continue de surveiller la situation en prévision de l'augmentation des températures

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a mis l'accent aujourd'hui sur les mesures de préparation aux inondations des centres de réponse aux urgences de l'Etat de New York dans les Comtés d'Alden et d'Erié. La région connaît une augmentation des températures suite aux chutes de neige qui ont atteint des records ces derniers jours, conduisant à une forte possibilité d'importantes inondations. En prévision de ce scénario, le Gouverneur Cuomo a demandé aux agences de l'Etat de prendre toutes les précautions pour protéger les résidents et minimiser les dégâts dans les communautés touchées.

« Avec la possibilité d'inondations dans les régions déjà durement frappées par d'importantes chutes de neige au cours des derniers jours, nous avons lancé un déploiement massif de personnel de secours et de ressources d'urgence dans l'Ouest de l'Etat de New York », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Nous avons mobilisé des ressources de l'ensemble de l'Etat – dont plus de 500 membres de la Garde Nationale, des centaines de pompes et des centaines de milliers de sacs de sable – et nous prenons toutes les précautions pour assurer la sécurité de ces communautés. »

Interdictions de déplacements et fermetures de routes

Même si certaines routes ont ré-ouvert, les automobilistes doivent être informés que des équipements lourds sont encore à l'œuvre pour enlever la neige. Veuillez conduire prudemment. L'I-90 a ré-ouvert à l'exception de la sortie 57A. L'I-90 est ouverte à l'exception des sorties 1 à 5 en raison des interdictions de circulation locales. Les interdictions de circulation continuent dans : la Ville d'Alden, le Village d'Alden, et la Ville de Buffalo (Sud de Seneca Street).

Equipements & Personnel de secours

En prévision de possibles inondations à mesure que la température augmente, le Gouverneur a

demandé aux agences de l'Etat de déployer d'autres ressources pour mieux aider les communautés touchées. Des équipements et du personnel de l'ensemble de l'Etat ont été mobilisés, notamment :

- 51 bateaux du DEC, des Bureaux des Parcs et du Contrôle des incendies de l'Etat
- 29 véhicules à essieux élevés et plus de 500 membres du personnel de la Garde Nationale
- 375 pompes du DEC, de l'OGS, de la DHSES, de PANY, du DOT, de Thruway, des Canaux et des Parcs
- 176 500 sacs de sable et 3 murs de sacs de sable
- 69 000 bouteilles d'eau et 5 300 plats prêts à consommer
- 30 colonnes d'éclairage
- 1 citerne portable d'eau de Buffalo (réservoir de 500 gallons)
- 13 000 plats prêts à consommer sont préparés pour être distribués, sur le stock de provisions d'Oriskany

Une surveillance des inondations est effective depuis dimanche après-midi et restera en vigueur jusqu'à mercredi matin dans les Comtés de Cattaraugus, de Chautauqua, d'Erie, de Genesee et de Wyoming. Les plus petits cours d'eau et ruisseaux seront les plus à même de causer des inondations avec la fonte des neiges, notamment ceux qui coulent à travers la région métropolitaine de Buffalo. Les villes qui ont reçu des quantités importantes de neige connaîtront également un risque potentiel d'inondations urbaines en raison de la fonte des neiges.

Le Département de la Protection de l'Environnement de l'Etat (Department of Environmental Conservation) (DEC) utilise les cartes des plaines inondables de la FEMA pour identifier les zones les plus sujettes aux inondations, avec des ruisseaux et cours d'eau, où la fonte des neiges et la pluie pourraient causer de graves inondations. Le DEC, en liaison avec le service météorologique national, surveillera les jauges sur les ruisseaux, les cours d'eau et rivières de l'Ouest de l'Etat de New York pour évaluer les risques d'inondations. Le DEC surveille aussi les 13 usines de traitement des eaux usées du Comté d'Erie et une du Comté de Wyoming, sur la base des conditions de risque. Des responsables de la protection de l'environnement formés sont mobilisés pour répondre aux situations d'urgence.

Le Centre des Opérations d'Urgence de l'Etat, qui surveille la tempête depuis que le Gouverneur l'a activé lundi soir, comprend du personnel de plusieurs agences de l'Etat, notamment de la Division de la Sécurité intérieure et des Services d'Urgence (avec du personnel du Bureau de gestion des urgences ainsi que du Bureau de prévention et de contrôle des incendies), du Département des Transports, du Département de la Protection de l'Environnement, de l'Autorité Thruway de l'Etat de New York, de la Police de l'Etat, de la Commission des services publics et de la Division des affaires militaires et navales, et du Bureau des Services généraux.

Informations de sécurité en cas d'inondations domestiques :

- Si une inondation dans un logement ou une entreprise s'est déjà produite, ou est sur le point de se produire, les usagers doivent contacter leurs services publics pour que l'électricité ou le gaz naturel soient coupés. En cas d'inondation, les usagers ne doivent jamais tenter de couper l'électricité et le service de gaz naturel. Par mesure de précaution, et avant toute inondation, les usagers doivent vérifier les conduites de leur sous-sol pour s'assurer qu'elles ne sont pas bouchées et que les fils électriques sont situés au-dessus du sol.
- Rester en dehors d'un sous-sol inondé. Les fils électriques ou les prises en-dessous de la ligne d'eau peuvent représenter un danger ; le service de gaz naturel dans un sous-sol inondé peut également représenter un danger.
- Pour que le service d'électricité soit rétabli une fois que les eaux de crues se sont retirées : Les usagers doivent contacter un électricien pour s'assurer que le rétablissement de l'électricité est possible et sans danger avant de contacter leur service public. Si le panneau principal à fusibles ou à disjoncteurs a été inondé, il doit être inspecté par un inspecteur des installations électriques agréé avant que le service puisse être rétabli. Quelqu'un doit être présent pour que le service soit rétabli, le sous-sol ne doit pas contenir d'eau et le panneau électrique doit être propre et exempt de débris. Les usagers et sous-traitants ne doivent jamais tenter de rétablir le service d'électricité.
- Pour que le service de gaz naturel soit rétabli, une fois que les eaux de crues se sont retirées : Si le compteur de gaz naturel et/ ou le régulateur ont été inondés, les usagers doivent d'abord contacter leur société de gaz naturel. Si un équipement à gaz naturel (chaudière, chauffe-eau, etc.) a été inondé, les usagers doivent contacter un plombier et un chauffagiste pour vérifier l'équipement. Les usagers peuvent ensuite contacter leur société de gaz naturel pour que le service soit rétabli. Les usagers et les sous-traitants ne doivent jamais tenter de rétablir le service de gaz naturel.

Autres conseils de sécurité :

- Si une odeur de gaz est présente, l'utilisateur doit quitter les locaux immédiatement et appeler le service public ou le 911 à partir d'un lieu différent. Ne pas utiliser d'appareil ménager ou faire fonctionner des interrupteurs électriques si une odeur de gaz est présente. Les représentants des services publics sont disponibles 24h/24 et 7j/7 pour répondre aux appels d'urgence.
- Rester éloigné des lignes électriques tombées à terre. Même les lignes qui semblent hors tension peuvent être mortelles.
- Faire preuve d'une extrême prudence en déneigeant les toits. Rester vigilant aux signes que le poids de la neige sur les structures pourrait causer l'effondrement des toits.

Agissez maintenant pour être préparés :

- Connaître la route la plus sûre de votre domicile ou entreprise à un terrain surélevé, sûr, au cas où vous devriez partir en urgence.

- Développer et pratiquer un plan d'évacuation familiale et identifier un endroit de rassemblement si les membres de la famille devaient se séparer.
- Effectuer une liste détaillée de tous les objets de valeur, dont le mobilier, les vêtements et d'autres affaires personnelles. Conserver la liste en lieu sûr.
- Faire des provisions d'articles d'urgence, d'aliments en boîte, de médicaments et d'articles de premiers secours et d'eau potable. Stocker de l'eau potable dans des récipients propres, fermés.
- Prévoir ce que vous ferez de vos animaux domestiques.
- Avoir à disposition une radio portable, des lampes torches, des piles de rechange, et des ustensiles de cuisine d'urgence.
- Faire le plein d'essence de votre automobile. Si l'électricité est coupée, les stations d'essence peuvent ne pas pouvoir pomper de l'essence pendant plusieurs jours. Avoir une petite trousse de secours en cas de catastrophe dans le coffre de votre véhicule.
- Savoir à combien de mètres se trouve votre propriété au-dessus et au-dessous des niveaux possibles d'inondations. Lorsque les niveaux des inondations prévues seront rendus publics, vous pourrez déterminer si vous pouvez être inondé.
- Conserver les matériels comme les sacs de sable, le contreplaqué, les bâches en plastique et le bois d'œuvre pour réaliser une étanchéité à l'eau d'urgence.

Pendant :

- Écouter la radio météorologique de l'Administration nationale océanique et atmosphérique (National Oceanic & Atmospheric Administration) (NOAA) ou les bulletins météorologiques de la radio locale et de la télévision.
- Si les responsables locaux conseillent l'évacuation, évacuer rapidement.
- Si on vous demande de vous rendre dans un lieu spécifique, y aller.
- Savoir où les abris sont situés.
- Déplacer à l'extérieur les biens qui sont à l'intérieur de la maison ou les attacher solidement. Cela comprend les meubles de jardin, les poubelles et d'autres objets pouvant être déplacés.
- Sécuriser le logement : verrouiller toutes les portes et fenêtres.

En partant :

- Partir rapidement pour éviter d'être bloqué sur les routes inondées.
- S'assurer d'avoir suffisamment d'essence dans la voiture.
- Suivre les itinéraires conseillés. NE PAS faire de tourisme.
- En conduisant, écouter la radio météorologique de la NOAA et les bulletins météorologiques des radios locales pour être au courant des dernières informations.
- Faire attention aux routes emportées, éboulements de terrain, canalisations brisées, lignes électriques à terre ou lâches et chutes d'objets.

- Surveiller les zones où le niveau des rivières et cours d'eau peut brusquement s'élever et inonder, tels que les creux d'autoroutes, les ponts et zones basses.
- NE PAS tenter de conduire sur une route inondée. Faire demi-tour et prendre un autre chemin.
- NE PAS sous-estimer le pouvoir destructeur des eaux ruisselantes. Deux pieds d'eau de crue ruisselante emporteront votre véhicule. L'eau progressant à deux miles à l'heure peut emporter les automobiles sur les routes ou les ponts.
- Si vous êtes en voiture et que l'eau commence à monter rapidement autour de vous, abandonner le véhicule immédiatement.

Faire preuve de prudence et suivre les procédures appropriées en opérant des générateurs et des équipements de chauffage portables provisoires :

- Placer votre générateur dans un lieu bien ventilé. Ne jamais le faire fonctionner à l'intérieur, même dans votre garage. Les générateurs à essence produisent du monoxyde de carbone, et les émanations peuvent être mortelles.
- Brancher les appareils directement sur le générateur à l'aide de rallonges robustes, correctement mises à la terre. S'assurer que ces rallonges ne sont pas dénudées ou usées. Ne pas brancher votre générateur d'électricité directement sur le panneau électrique principal à fusibles ou à disjoncteurs de votre logement.
- Limiter le nombre d'appareils que vous utilisez sans dépasser le voltage recommandé pour le générateur. Lire soigneusement toutes les instructions et suivre les recommandations du fabricant.
- Utiliser le générateur seulement si nécessaire, et sans le surcharger. L'éteindre la nuit tandis que vous dormez, et lorsque vous n'êtes pas chez vous, afin d'éviter un risque potentiel d'incendie.

Le Département de la Protection de l'Environnement conseille aux propriétaires de réservoirs de mazout commerciaux et résidentiels situés dans les zones inondables de prendre des précautions pour minimiser le risque d'inondation du réservoir. Vérifier les réservoirs comme suit (une entreprise spécialisée peut être requise pour vérifier le réservoir et effectuer les améliorations nécessaires) :

- Le réservoir doit être protégé contre le flottement ou le renversement par les eaux de crues ou les vents violents ;
- Le réservoir doit être protégé contre la chute de branches, de débris flottants, ou de courants forts ;
- Les branchements du réservoir (tuyaux de remplissage, de ventilation, ainsi que la jauge à niveau) doivent être étanches.
- S'il y a un risque que le port de remplissage ou le conduit de ventilation soient inondés, le couvercle du tuyau de remplissage doit être solidement fixé et le tuyau de ventilation doit être étendu au-dessus du niveau de l'eau le plus élevé.

Ces précautions doivent aussi être prises pour les réservoirs enterrés ou en sous-sol.

En cas de fuite de mazout :

Si votre maison est touchée par une inondation qui cause une fuite de mazout dans ou près de votre maison, vous devez contacter immédiatement la ligne spéciale du DEC pour les fuites au 1-800-457-7362 pour signaler la fuite.

Dans certains cas, le mazout se mélange à l'eau qui inonde votre maison. Dans ce cas, ne PAS pomper l'eau et la déverser dans votre jardin. Le mazout peut se répandre et contaminer d'autres endroits, comme les sources, les plans d'eau et les logements proches.

Si une nappe de mazout apparaît sur l'eau en sous-sol, vous pouvez réduire la quantité de mazout répandue sur les murs et le sol et les autres dommages à votre propriété en enlevant le mazout avant de pomper l'eau.

- Pour un film de mazout, des tampons absorbants peuvent suffire pour éponger le mazout.
- Pour une nappe plus épaisse de mazout, un camion pompe peut être nécessaire pour éliminer le mazout dans l'eau.

Les fuites de mazout peuvent aussi contaminer l'air à l'intérieur. Le Département d'Etat de la Santé (Department of Health) (DOH) est disponible pour répondre aux questions au 518-402-7810 ou 800-458-1158. En-dehors des heures normales de bureau et le week-end, appeler le 1-866-881-2809. Les débris contaminés par le mazout ou les matériels contaminés par d'autres produits pétroliers doivent être mis à l'écart et stockés dans une zone bien ventilée. S'ils sont stockés à l'extérieur, les tas doivent être couverts pour éviter que la pluie ne contamine le sol et l'eau à proximité. Toute fuite de produit chimique ou de mazout, comme pour les chaudières à mazout, doit être signalée au DEC via la ligne spéciale pour les fuites. Pour plus d'informations sur les mesures pour réduire les dommages et terminer le nettoyage rapidement, visiter http://www.health.ny.gov/environmental/indoors/air/oil_spill_flood.htm.

Informations de contact d'urgence

New York State Electric & Gas :

- Pour signaler une urgence électrique ou une panne d'électricité, appeler [\(800\) 572-1131](tel:8005721131)
- Pour signaler une urgence de gaz naturel ou une odeur de gaz, appeler [\(800\) 572-1121](tel:8005721121)

National Fuel Gas :

French

- Pour signaler une urgence de gaz naturel ou une odeur de gaz, appeler [\(800\) 444-3130](tel:(800)444-3130) immédiatement
- Si l'eau s'est dissipée, appeler le [\(800\) 365-3234](tel:(800)365-3234), pour que la société puisse tester et restaurer le service.

National Grid:

- Pour signaler une urgence électrique ou une panne d'électricité, appeler [\(800\) 867-5222](tel:(800)867-5222)
- Pour signaler une urgence de gaz naturel ou une odeur de gaz, appeler [\(800\) 892-2345](tel:(800)892-2345)
- Pour des questions générales sur la sécurité et le service, appeler [\(800\) 642-4272](tel:(800)642-4272)

Les personnes qui ont besoin de plombiers et d'électriciens agréés peuvent contacter leur service public local :

New York State Electric & Gas : [\(800\) 572-1111](tel:(800)572-1111)

National Fuel Gas : [\(716\) 686-6123](tel:(716)686-6123)

National Grid : [\(800\) 642-4272](tel:(800)642-4272)

Pour des mises à jour importantes et des conseils de sécurité, veuillez visiter NY.Gov à : <http://www.ny.gov/important-information-winter-storm-western-new-york>. Pour s'inscrire à NY-Alert, le portail web de l'Etat de New York du service d'alerte et de notification sur tous les risques, visiter <https://users.nyalert.gov/>. Télécharger l'application pour I-Phone et smartphones Android à <http://www.ialertz.com/>.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

We Work for the People
Performance * Integrity * Pride